



COMPTE-RENDU DU CTL EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN SUR LA GEOGRAPHIE REVISITEE

La semaine dernière, le directeur général a donné le feu vert aux directeurs départementaux et régionaux pour dévoiler les cartes de la "géographie revisitée".

La consigne du directeur général est :

- 1) réunir et informer les partenaires extérieurs, le préfet, les élus, etc...
- 2) réunir les cadres et chefs de services
- 3) communiquer aux organisations syndicales

Comme tu peux le constater, les agents, représentés par les délégués syndicaux, sont les derniers de la boucle!

Les liens pour consulter les cartes de tous les départements, sauf celles de Paris de la Corse et des DOM, sont sur le site national FO DGFIP et sur le site de la section locale en date du 7 juin.

Sur Paris, mardi matin à l'auditorium de Saint-Sulpice, le directeur a réuni les cadres A+ administratifs, puis les cadres A+ des postes comptables.

L'après midi, le directeur a réuni un CTL extraordinaire pour communiquer aux organisations syndicales.

Après avoir refusé la demande d'audience collective des organisations syndicales Solidaires, CGT et FO, ce CTL extraordinaire avait pour but de présenter la « géographie revisitée » sur Paris.

Les organisations syndicales sont donc allées au CTL avec de nombreux experts, nous étions environ 80 agents de tous services.

Que s'est-il passé ?

Aussi bien le matin avec les cadres réunis à Saint-Sulpice, qu'au CTL extraordinaire, le directeur n'a pas révélé son projet au prétexte que Madame HIDALGO, maire de Paris, n'a pas encore reçu la lettre du ministre.

« *C'est une question de jours* », a-t-il dit, et il s'est donc engagé à organiser une prochaine réunion pour dévoiler les cartes parisiennes.

Dans le diaporama présenté par le directeur, il est précisé qu'il n'y aurait pas de mobilité forcée, ce sont des tâches qui quitteront Paris, mais pas les agents, en tenant compte du "*taux d'évaporation naturelle*", c'est-à-dire les départs à la retraite !

FO a cependant fait remarquer au directeur que cette soi-disant absence de mobilité forcée est contradictoire avec le contenu de la loi Dussopt.

Pour l'instant, les tâches qui seraient sorties de Paris seraient : les SPF, les tâches de contrôle du CSP des particuliers, et certaines missions des SIE.

Le directeur n'a pas voulu en dévoiler plus, ni sur les tâches exactes, ni sur les points d'implantation.

Il a néanmoins déclaré que, pour 2020, les réorganisations et fusions s'effectueraient dans les mêmes bâtiments. Il s'y est engagé, pas de déménagement en dehors des mêmes bâtiments, pour 2020.

FO a posé un certain nombre de questions dans ce CTL extraordinaire et nous avons appris que :

- le secteur local SPL ne serait pas transformé en Service de Gestion Comptable (SGC), prévu par la note d'avril 2019, et que le SMUR (Service Mutualisé des Recettes-SFACT pour les recettes), est remis à plus tard.

Le directeur a répété que la Ville de Paris n'est pas intéressée, pour l'instant, par une agence comptable.

- dans ses cartes, le directeur n'aurait pas prévu d'« *accueil de proximité* », sans exclure qu'il y en ait si la Ville de Paris en fait la demande.

Précision: les nouveaux points bleus sur les cartes en 2022 de la géographie revisitée dits "Accueil de proximité" sont des points de contact **non-pérennes**.

Selon le directeur: "une personne de la DGFIP intervient quand c'est nécessaire par canton, dans une permanence en Mairie, ou une Maison France Service".

- Le directeur a confirmé que la TP CHS et la TP EPL de Bénard iraient bien sur Necker. Il a ainsi démenti certaines rumeurs.

- Pour les SIE, certaines missions seraient transférées hors de Paris sans plus de précision, le directeur dit ne pas savoir lui-même.

- Quant aux PCE, ils seraient regroupés lorsque "*la carte des SIE sera calée*", a dit le directeur.

- Le directeur n'exclut aucune modification de compétence territoriale pour les PCE comme pour les PCR.P.

- Le directeur s'est montré très laconique sur l'avenir de l'assiette et du recouvrement dans les SIP. Il s'est contenté de dire que les SIP continueraient à faire de l'assiette et du recouvrement. Il a toutefois ajouté que Bercy a diligencé une mission sur le recouvrement forcé, dont il ne sait rien à ce jour. Selon le directeur, les résultats de cette mission auraient des conséquences à court terme.

Plus que jamais :

RETRAIT DU PLAN DARMANIN !!

